

Suivi de la croissance de la végétation

Bulletin de la première décade du mois de septembre 2022

N° 10-2022

1. Indice de Végétation (NDVI : Normalized Difference Vegetation Index)

A la première décade du mois de septembre 2022, la croissance de la végétation se poursuit favorablement sur l'étendue du territoire national. Comparativement à la décade précédente, les valeurs du NDVI se sont nettement améliorées dans les régions de Matam, Kaffrine, Diourbel, Kaolack, Fatick, Thiès et le département de Linguère. Cependant, elles restent faibles dans certaines zones des départements de Kébémér, Louga et Podor (Figures 1a, 1b et 1c). Pour la même période, ces valeurs du NDVI sont similaires à celles de 2021 en Casamance et au Sénégal Oriental. Toutefois, elles sont plus faibles dans les régions de Kaffrine, Kaolack et les départements de Linguère et de Podor (Figures 1d, 1e et 1f).

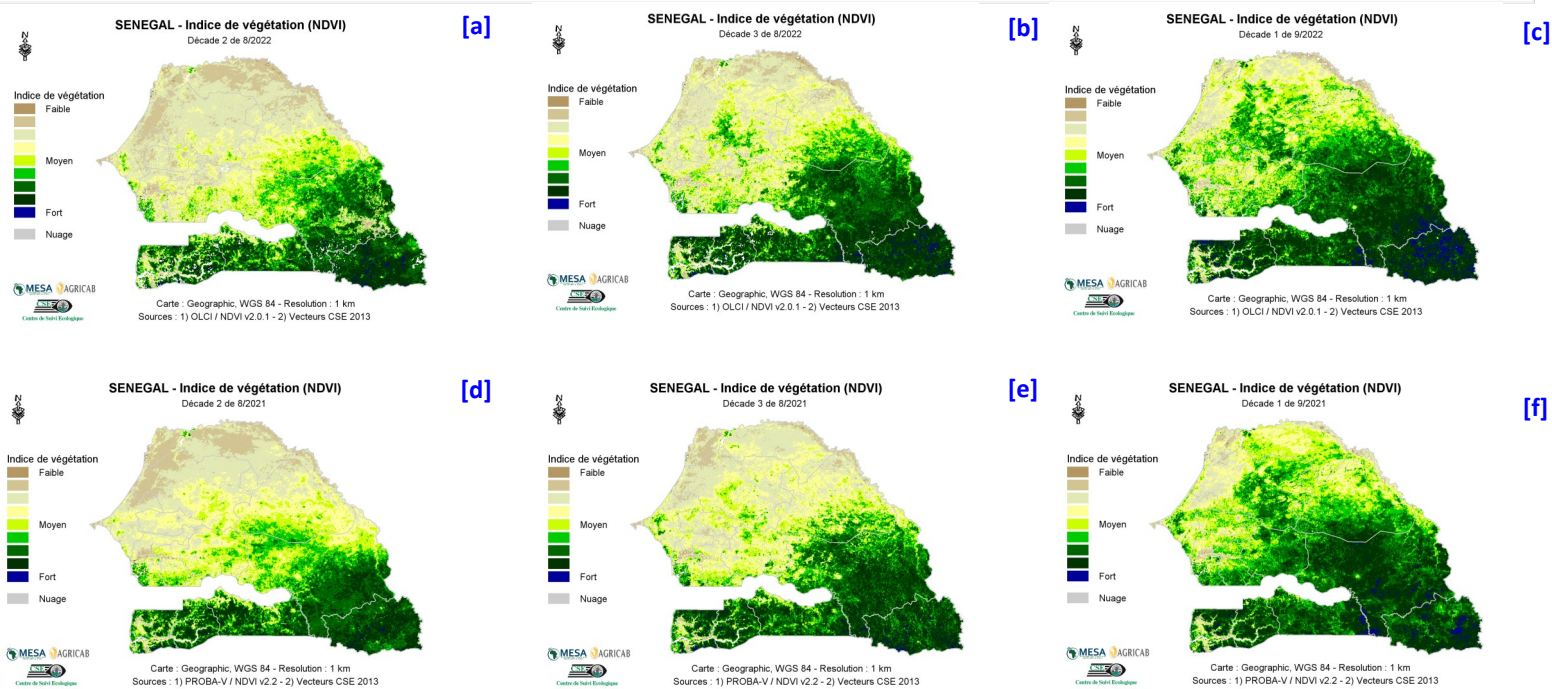


Figure 1 : Cartes du NDVI de (a) la deuxième décade, (c) la troisième décade du mois d'août et (c) la première décade du mois de septembre 2022 en comparaison avec les valeurs de l'année 2021 aux mêmes décades (d), (e) et (f), respectivement.

2. Anomalies de croissance de la végétation (VCI: Vegetation Condition Index)

L'analyse du *Vegetation Condition Index* (VCI) montre que les conditions de croissance de la végétation à la première décade du mois de septembre se sont améliorées dans une bonne partie des zones agro sylvo pastorales du Ferlo et de la vallée du fleuve Sénégal comparées à la décade précédente. Cependant, elles restent défavorables au niveau de certaines zones du bassin arachidier particulièrement dans les régions de Kaffrine, Kaloack et les départements de Kémémér, Louga ainsi que Podor (la vallée du Fleuve Sénégal); même si les conditions de croissance se sont améliorées globalement dans ces zones (Figures 2a, 2b et 2c).

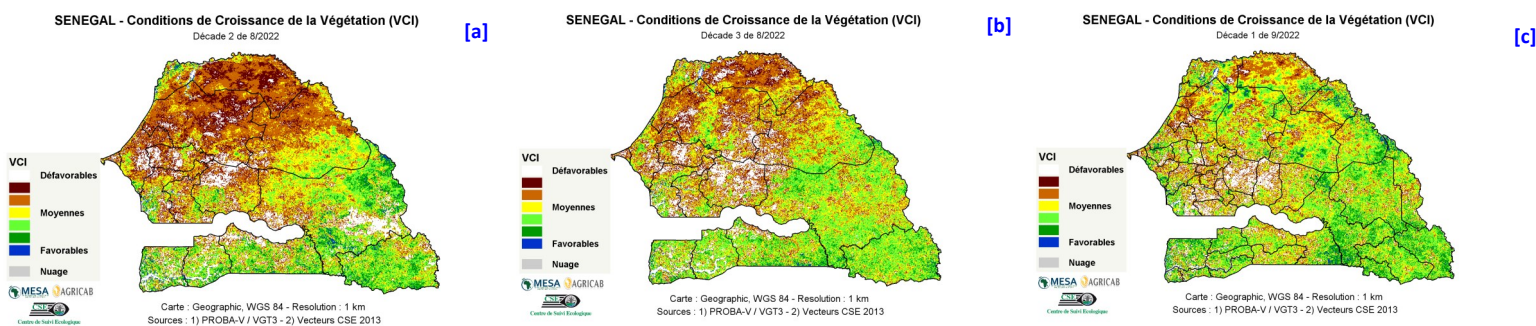


Figure 2 : Cartes du VCI de (a) la deuxième décade, (b) la troisième décade d'août et (c) la première décade du mois de septembre 2022